

## Fiche-action n°AI1.1

Atelier du futur n°9 « Immobilier et aménagement »

**« Lier le quartier de la gare au Vieux-Bourg  
par une passerelle « mobilité douce »**

### Situation et justification

Actuellement, la traversée piétonne ou à vélo de la rue de Genève au niveau de la place Favre est entravée par un trafic important sur cet axe durant la journée et surtout aux heures de pointe, auquel s'ajoute le passage fréquent du tramway. Afin de rendre celle-ci plus aisée, de contribuer à la sécurité des piétons et d'améliorer la jonction entre le quartier de la Gare et le Vieux-Bourg, il est proposé d'offrir à ceux-ci la possibilité de traverser la rue indépendamment de la circulation. Cette fiche est liée à la fiche 1.2 dont le but est d'ouvrir davantage l'îlot Gothard (Vieux-bourg) vers les autres quartiers de Chêne-Bourg et de « booster » son animation.

### Objectifs visés

Permettre aux piétons et vélos d'éviter de traverser la rue de Genève pour passer d'une partie à l'autre du village.

Améliorer les conditions de sécurité et de confort pour les piétons et vélos traversant la rue de Genève

Réduire l'effet de barrière de la rue de Genève en facilitant le passage d'un quartier à l'autre et augmenter ainsi la fréquentation et l'attractivité du Vieux-Bourg

### Pertinence « développement durable » de l'action

#### Pôle social :

- Amélioration de la sécurité et du bien-être des piétons et des cyclistes.
- Offre d'un parcours privilégié aux écoliers et collégiens.

#### Pôle économique :

- Amélioration de la jonction entre le quartier de la Gare et le Vieux-Bourg, donc de l'accès aux services et commerces.

#### Pôle environnemental :

- Réalisation d'un ouvrage en conformité avec des critères paysagers, architecturaux et de qualité des matériaux favorisant une bonne intégration environnementale du projet.
- Limitation des déplacements motorisés.

### Descriptif et mise en place de l'action

De la place Favre au bâtiment de la poste, réaliser une large passerelle en pente douce au-dessus de la rue de Genève (matériaux légers); utiliser la plateforme d'arrivée de la passerelle, à la hauteur de la poste (sur le site du bâtiment de l'imprimerie préalablement démoli), pour développer commerces et cafés (cf. croquis).

Un tel projet - dont il est convenu qu'il est audacieux – doit préalablement faire l'objet d'une étude de faisabilité approfondie en termes d'attractivité et de fréquentation potentielle, de praticabilité, de positionnement par rapport aux contraintes existantes (infrastructures des éclairages publics et du tramway notamment – hauteur 4.80m), de localisation, de choix des matériaux, d'architecture et d'intégration paysagère.

Il faut également étudier soigneusement les cheminements d'accessibilité à la passerelle et les moyens d'incitation à l'emprunter préférentiellement.

Le projet de passerelle devrait faire l'objet d'un concours d'idées suivi d'une consultation publique. Son architecture très légère devrait s'harmoniser avec le paysage urbain environnant et en constituer un élément « valorisant ».

### Calendrier

Adoption et mise en place de l'action dans le cadre de l'élaboration et de l'application du PDComm de Chêne-Bourg.

### Responsables

Le-la Conseiller-ère administratif-ve en charge de l'« aménagement du territoire », le-la Conseiller-ère administratif-ve en charge de la « voirie et parcs publics », le-la Président-e de la Commission « aménagement du territoire », le-la Président-e de la Commission « voirie et parcs publics », le Secrétaire général.

L'Etat de Genève

### Partenaires (et mode de participation)

- Le Service des parcs et promenades - voirie communale
- Le Service technique communal
- L'Etat de Genève et ses différents départements et services concernés

### Budget

A préciser.

### Indicateurs de développement durable

Nombre d'accidents impliquant piétons et vélos sur la rue de Genève

Fréquentation de la passerelle (comptages)

Fréquentation des commerces, services et cafés du Vieux-Bourg

### Suivi et amélioration continue

Après la réalisation de l'action et sur la base des résultats obtenus par l'évaluation découlant de l'application des indicateurs ci-dessus, chercher le cas échéant à améliorer la fréquentation de la passerelle (accès, praticabilité, attrait).

\*\*\*



Illustrations :

- Exemples de passerelles existantes (gauche).
- Esquisse indiquant une localisation possible de la passerelle (droite).

